

Direction

Clermont-Ferrand, le

10 AOUT 2011

Réf. : OPS/RF/KP/942 /2011

Affaire suivie par :

Capitaine FAURE

☎ : 04 73 98.69.61.

☎ : 04 73 98.69.66

**NOTE DE SERVICE OPERATIONNELLE  
PERMANENTE**  
NSP/OPS/2011/005

Objet : Dispositif pyrotechnique sur les U.L.M.  
Référence : D.S.C. Fiche signalétique.

La Direction de la Sécurité Civile nous informe de la mise en place d'un dispositif pyrotechnique à bord de certains U.L.M., destiné à extraire un parachute de secours en cas de panne moteur.

Cet élément de sécurité est actionné par le pilote mais les services de secours peuvent être confrontés à un non déclenchement de ce système. Aussi et en présence de ce dispositif, le COS informera les intervenants du danger représenté par la percussive de cette requête et déterminera avec les forces de police ou de gendarmerie présentes sur les lieux, un périmètre de sécurité.

Il n'appartient pas aux personnels du SDIS d'assurer la neutralisation pyrotechnique du système.

Il conviendra d'appliquer les consignes des fiches opérations OPS 22 et OPS 1:23 en la matière.

Afin de prévenir du danger, une signalétique spécifique a été élaborée. Elle indique l'emplacement de la roquette ainsi que son sens d'extraction, vous la trouverez collée sur le fuselage.



Les Chefs de Groupements, Chefs de Centre, Chefs de Service et membres de la chaîne de commandement sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application de la présente note.

Le Directeur,

Destinataires pour information :  
DDASIS – Adjoint DDSIS

Destinataires pour action :  
Chefs de groupement  
Chefs de CIS  
Chaîne de commandement

  
Le Lieutenant-Colonel GAAG Dominique  
Pour le DDSIS et par délégation  
Le Directeur départemental adjoint par intérim